

CABOURG - Au conseil municipal vendredi soir 1.559.447 euros de subventions votés

Alain Le Gall, maire adjoint chargé des finances, et Jacques Porcq, maire adjoint en charge de la politique de la ville, chargés tous deux de l'attribution des subventions municipales, ont annoncé et fait voté aux élus présents au conseil municipal vendredi soir 1.559.447 euros de subventions, répartis selon le détail ci-après.

Associations : 328.582 euros

APAEI 800 euros, AS Cabourg Générale 5.650 euros, AS Cabourg Générale pour l'AS Cyclo Club 9.900 euros, AS Cabourg Générale pour l'AS football 30.000 euros, AS Cabourg Générale pour l'AS judo 12.000 euros, AS Cabourg Générale pour l'AS pétanque 2.000 euros, AS Cabourg Générale pour l'AS tennis de table 20.000 euros, AS Cabourg football pour l'école de football 6.000 euros, Actif 4.000 euros, amicale des pêcheurs à la ligne 1.000 euros, amicale des sapeurs pompiers 1.100 euros, amicale des donateurs de sang 100 euros, anciens combattants 1.600 euros, association France Alzheimer 500 euros, association sportive du collège Marcel

Proust 920 euros, association sportive du lycée Mauroy (Deauville) 500 euros, Bibliothèque Pour Tous 6.000 euros, Bouchons du Cœur 150 euros, Cap Rando 150 euros, CAPAC 1.800 euros, CIFAC 363 euros, Cabourg Basket 50.000 euros, Cabourg vous accueille 1.300 euros, Cadiho Plongée 600 euros, cercle littéraire proustien 1.500 euros, Cheval Normandie 1.000 euros, collectif des victimes de l'amiante 200 euros, comité de jumelage 9.500 euros, Comité des Œuvres Sociales 9.200 euros, collège Marcel Proust 7.600 euros, Culture et Patrimoine 1.500 euros, Ecole Jean Guillou 31.638 euros, école Saint Louis 1.050 euros, école de danse 4.500 euros, Enfant Bien Entendu 2.200 euros, FNACA 600 euros, FNATH 140 euros, Fonds Social au Logement 645 euros, fédération nationale des déportés 150 euros, foyer socio éducatif du collège Marcel Proust 535 euros, in Fleuve pour la Liberté 300 euros, Garden Tennis 37.000 euros, amicale des joueurs du golf public 1.500 euros, jeunesse en plein air 400 euros, karaté club de Cabourg 800 euros, Le Pays d'Auge maga-

zine 500 euros, ludothèque 33.000 euros, Mouvement d'Action Sociale 2.500 euros, Mouvement Européen 700 euros, MFR de Maltot 100 euros, médaillés militaires 150 euros, mission locale 10.650 euros, Plaisirs des Arts 3.000 euros, prévention routière 150 euros, Roule au Vent 1.800 euros, Secours Catholique 441 euros, Souvenir Français 1.500 euros, Surf Rescue 1.500 euros, théâtre de la Côte Fleurie 1.500 euros, Tous en Gym 1.600 euros, twirling sportif 2.600 euros.

Événementiel : 310.500 euros

Association Bichromie 1.500 euros, Association du Festival du Film de Cabourg 180.000 euros, Amis de Cabourg pour l'organisation du salon du livre 6.500 euros, Lever de Rideau pour le Festival de Théâtre Universitaire 11.500 euros, Festival Epona 30.000 euros, Pôle Cheval 50.000 euros, société hippique pour le Jumping à Cabourg 31.000 euros.

Etablissements publics : 920.365 euros

Centre Communal d'Action Sociale 270.800 euros, Office de Tourisme 649.565 euros.